

Vendredi 10 novembre 2017

La cour pénale internationale de La Haye Conférence de Pascal Turlan

Dans le cadre de la programmation d'« Interlignes »*, la Direction de la lecture publique du Département de l'Ain propose vendredi 10 novembre, à 19 h, à la salle des fêtes de Treffort Val-Revermont, une rencontre avec Pascal Turlan, conseiller en coopération judiciaire au Bureau du Procureur de la Cour pénale internationale (CPI) à La Haye.

Certains crimes défient l'imagination et heurtent si profondément la conscience humaine qu'ils appellent une réponse universelle. Pour ces crimes, l'histoire a montré qu'une justice enfermée dans des frontières nationales ne suffit pas. Dans leur intention, dans leur déroulement, dans leurs conséquences, ils affectent l'humanité toute entière. La CPI a été créée pour combattre l'impunité pour ces crimes et apporter une réponse judiciaire aux attentes de leurs milliers de victimes.



Pascal Turlan

Après avoir travaillé pour plusieurs ONG humanitaires à Paris, New York et sur le terrain, il a rejoint le Bureau des droits de l'homme du Service des Affaires Européennes et Internationales du Ministère de la Justice français. Il a ensuite travaillé en Sierra Leone comme conseiller auprès du Ministre de la Justice pour la mise en place du Tribunal Spécial pour la Sierra Leone.

Pascal Turlan a rejoint la CPI en 2003, comme analyste en charge des situations au sein du Bureau du Procureur, puis comme conseiller en coopération internationale. Il est aujourd'hui le conseiller en coopération judiciaire du Bureau du Procureur, responsable de la coordination de l'entraide pénale internationale. Juriste international, diplômé en droit de l'Université Lyon III, de Sciences Po Paris et du Collège d'Europe de Bruges, Pascal Turlan intervient dans de nombreuses écoles (IEP de Lille et Lyon, Sciences Po Paris, Saint-Cyr Coëtquidan, Ecole Nationale de la Magistrature).

** Interlignes : d'octobre à décembre 2017, le Département et 25 bibliothèques municipales invitent le public à venir dans les bibliothèques de l'Ain rencontrer des historiens, des auteurs, des artistes réunis autour d'une programmation de lectures, de conférences, d'expositions, d'ateliers et de projections sur la thématique de la justice. Il s'agit d'interroger l'histoire de la justice, de se confronter au doute et à l'acte de juger. Parler de justice, c'est évoquer à la fois un idéal philosophique et moral, l'exercice d'une activité ainsi qu'un ensemble de métiers et d'institutions. Plus d'infos : www.lecture.ain.fr*

Infos pratiques

Conférence tout public, à partir de 14 ans
Entrée gratuite
Inscription conseillée au 04 74 45 22 06
ou bdpain@ain.fr

Contact presse

Conseil départemental de l'Ain
Direction de la communication

Céline Moyne-Bressand
Tél. 04 74 22 98 33
celine.moyne-bressand@ain.fr

www.ain.fr

